Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260910-83_2026_09_10_1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Côtes d'Armor

Commune Le Mené

La Croix Jeanne Even
22 330 Le Mené

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 10 SEPTEMBRE 2026

Le 10 septembre 2026 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune Le Mené s'est réuni à la salle d'animation de Saint Jacut du Mené sur convocation en date du4 septembre 2026 adressée par Monsieur DABOUDET Gérard, maire et sous la présidence de Monsieur DABOUDET Gérard, Maire.

Étaient présents (31) : BADOUAL Louisette, BEDEL Martine, CARRO Nicolas, CHEREL André, CHEVALIER Pascal, COLLET Marie-Noëlle, COLLET Patrice, CONAN Cyril, DABOUDET Gérard, DESORT Fabrice, Diehl Cathy, DONNE Jean-Michel, ERMEL Isabelle, FLAUD Frédéric, FLEHO Marie-Claude, GANNAT Marie-Hélène, HAMET-DEBEGUE Céline, HINGANT Arlette, JAFFROT Eric, LABBE Jean-Luc, LACHEVER Aedin, MOY Jean-Yves, OLIVROT Mélanie, PERRIN Yvon, POULAILLON Martine, QUERE Mélanie, ROCABOY Jean-François, ROUXEL Anne-Marie, SAGORY Kevin, TERTRE Rémy, VAYER Matthieu.

Étaient absents en ayant donné pouvoir (4) : KERAUDREN Charlotte ayant donné pouvoir à PERRIN Yvon, LE GOFF Charlotte ayant donné pouvoir à DABOUDET Gérard, ROUILLE Daniel ayant donné pouvoir à DONNE Jean-Michel, Schmittag Emmanuelle ayant donné pouvoir à LACHEVER Aedin.

N° délibération

83-2026 9 10

Etait excusé (0) :

Etait absent (0) :

Madame Marie-Noëlle Collet est désignée secrétaire de séance.

Objet : Lotissements Plessala (Boutons d'Or) et Le Gouray (Hameau des Landes) : validation AVP et chiffrages estimatifs

OBJET : Lotissements Plessala (Boutons d'Or) et Le Gouray (Hameau des Landes) : validation AVP et chiffrages estimatifs

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de deux créations de lotissements à Plessala (Les Boutons d'Or) et au Gouray (Le Hameau des Landes), et la délibération du Conseil Municipal du 15 janvier 2026 attribuant la mission de maîtrise d'œuvre à la SELARL Nicolas et Associés.

Il présente au Conseil Municipal la proposition d'avant-projet et les montants estimatifs des travaux correspondants :

Plessala : estimatif travaux de 135 000 € HT (162 000 € TTC) pour 6 lots créés,
Le Gouray : estimatif travaux de 370 000 € HT (444 000 € TTC) pour 19 lots créés.

Le Conseil Municipal décide de :
- valider l'avant-projet des deux projets de lotissements, et les montants estimatifs des travaux correspondants ;
- d'autoriser M. Le Maire à déposer les permis d'aménager pour ces deux lotissements ;
- d'autoriser M. Le Maire à déposer le permis de démolir de la vieille grange située sur la parcelle AD24 (Plessala), permis de démolir intégré au permis d'aménager du lotissement Les Boutons d'Or ;
- donner pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer tous documents relatifs à cette affaire.

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	31
Pouvoirs	4
Pour	35
Contre	
Abstention	

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260910-83_2026_09_10_1-DE

Pour extrait conforme

Le Mené, le 14 septembre 2026

Gérard DABOUDET,

Maire

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)

Marie-Noëlle Collet

Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (3, contour de la Motte- CS 44416- 35044 Rennes Cedex)ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr

Acte certifié exécutoire par le Maire, compte tenu :

- de son dépôt en Sous-Préfecture le 17.09.2026
- et de sa publication le 14.09.2026

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)